



Demande d'aide et de renseignement.

Par **Cihoe**, le **05/09/2009** à **12:17**

Bonjour,

Voilà je vais vous expliquer ma situation en quelques lignes.

Je suis actuellement en CDI dans le commerce. En début d'année je suis tomber malade d'une mononucléose, je suis rester quelques temps a l'arrêt étant très faible du a la maladie. Depuis je n'arrête pas de tomber malade, je fait tout pour ne pas manquer le travail mais quand sa devient plus sérieux je suis obliger d'aller voir un medecin, je ne suis pas a l'arret toutes les semaines quand meme, mais il m'a tout de meme arreter plusieurs fois.

Malgré les arrêts de travail présenter, on me menace de licenciement, pour mes maladie et pour mon travail qui serait mal fait, alors que je fait tout pour le faire correctement. J'ai meme ma responsable qui me laisse des messages sur mon répondeur en me rabaissant. Etant jeune et n'ayant pas les moyens de me défendre je ne sais pas comment agir.

Que faut t'il que je fasse si le licenciement a lieu? Comment faire pour me défendre sans passer par un avocat qui me prendrer trop cher? Et surtout a qui m'adresser? Je n'ai aucune expérience dans ces démarches s'il vous plait pouvez vous m'aider.

Par **suyenbop**, le **05/09/2009** à **14:58**

parlez en aux délégués du personnel, à défaut, allez en parler à l'inspection du travail. conservez toute preuve de menaces : msgs répondeur, lieux + date/heure + menaces proférées , par qui, personnes présentes ,...

Par **jeetendra**, le **05/09/2009** à **17:17**

[fluo]Maison de justice et du droit de Grenoble[/fluo]

Immeuble le Polynôme

25 avenue de Constantine

38000 GRENOBLE

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Téléphone : 04 38 49 91 50

[fluo]Maison de l'Avocat[/fluo]
45 Rue Pierre Semard - 38026 GRENOBLE
Tél. 04 76 15 10 36 (secrétariat)
Télécopie : 04 76 15 10 37
Palais de Justice,
place Firmin G

Bonjour, contactez également la Maison de Justice et du Droit de Grenoble pour une consultation juridique gratuite avec un avocat, la Maison de l'Avocat également, tenez bon, cordialement

Par **Cihoe**, le **05/09/2009** à **19:08**

Merci pour vos renseignements, je vais déjà appeler dès lundi les différentes adresse. Merci encore